

Vous allez avoir une extraction de cathéter de Chambre Implantable

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé un examen radiologique. Il sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser.

Une information vous est fournie sur le déroulement de l'examen et de ses suites.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cet examen pour répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois, il se peut que cet examen ne donne pas toutes les réponses.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez (liste écrite des médicaments). Certains traitements doivent en effet être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.

La radiographie utilise des rayons X

En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. A titre d'exemple, un cliché simple correspond en moyenne à l'exposition moyenne naturelle (soleil) subie lors d'un voyage de 4 heures en avion.

Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

L'IRM et l'échographie n'utilisent pas de rayons X

Ce sont des examens non irradiants qui utilisent soit les propriétés des champs magnétiques pour l'IRM, soit les propriétés des ultrasons pour l'échographie.

Pour les intensités utilisées par ces deux techniques, il n'a jamais été décrit de conséquence particulière pour l'homme.

De quoi s'agit-il ?

La chimiothérapie est un traitement comportant l'administration de médicaments qui agissent sur les cellules cancéreuses, soit en les détruisant, soit en les empêchant de se multiplier.

La majorité des médicaments utilisés sont administrés par voie intraveineuse, très souvent par l'intermédiaire d'un cathéter ou d'une chambre implantable afin d'éviter les ponctions répétées dans la veine. Une chambre implantable est un dispositif sous-cutané perforable à travers la peau.

Document à lire, à remplir, à signer et à rapporter le jour de l'examen

Le cathéter souple, en général siliconé, qui relie la chambre au vaisseau sanguin peut se rompre et migrer dans les veines jusqu'au réseau vasculaire pulmonaire.

L'extraction de ce cathéter migré peut être réalisée par voie veineuse.

Le déroulement de l'examen

Dans le service de radiologie, vous allez être pris en charge par un personnel spécialisé.

Après désinfection cutanée et mise en place de tissus stériles, le médecin va piquer, sous anesthésie locale, la veine fémorale au niveau de l'aîne, de façon à introduire un cathéter (tuyau en plastique).

Celui-ci est dirigé jusqu'à l'endroit choisi pour récupérer le cathéter à l'aide d'un guide Lasso.

Ces manipulations indolores sont suivies par l'opérateur sur un écran de télévision.

Une fois le cathéter souple récupéré, un nouveau contrôle radiologique sera effectué afin de montrer sa disparition.

Le cathéter de récupération sera alors retiré et pour éviter tout saignement, une compression manuelle de l'orifice d'entrée sera effectuée pendant quelques minutes.

Quels sont les risques liés à cette méthode ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication.

- Si l'examen a dû être réalisé sous fluidifiant du sang, un hématome au point de ponction est possible. Il est le plus souvent sans gravité et disparaît en quelques jours.

- Une surinfection est toujours possible

Résultats

Un premier commentaire pourra vous être donné juste après l'examen. Le compte-rendu écrit sera disponible dans les meilleurs délais.

Ce que vous devez faire avant l'examen, vous devez absolument nous dire :

Avez-vous des risques particuliers de saigner ?

Avez-vous une maladie du sang ou des saignements fréquents ou prolongés (du nez par exemple) ?

Oui

Non

Prenez-vous un traitement fluidifiant le sang (anticoagulant ou anti-agrégant plaquettaire type Aspirine, Asasantine, Kardegic, Persantine, Plavix, Previscan Sintrom, Solupsan, Ticlid ...), ou tout simplement souvent de l'Aspirine contre le mal de tête ?

Oui

Non

Dans ce cas, il pourrait être nécessaire d'arrêter ce traitement avant l'examen : nous vous préciserons combien de temps.

Document à lire, à remplir, à signer et à rapporter le jour de l'examen

Avez-vous eu récemment une infection (fièvre, mal de gorge) ou des soins dentaires ?

Oui

Non

Etes-vous enceinte ou susceptible de l'être ? Allaitiez-vous ?

Oui

Non

D'une manière générale, n'hésitez pas à fournir tout renseignement qui vous paraîtrait important à communiquer et à nous informer de toute maladie sérieuse.

.....
.....

Apportez le jour de l'examen :

- 1) la demande de votre médecin (ordonnance, lettre....)
- 2) les résultats des examens de laboratoire qui vous auraient été demandés
- 3) le dossier radiologique en votre possession (radiographies, échographies, scanners, IRM ...)
- 4) la liste écrite des médicaments que vous prenez.

Pour l'examen :

Une dépilation des plis inguinaux (point de ponction)

Pas d'autre préparation particulière.

Après l'examen :

Le point d'introduction du cathéter sera examiné pour s'assurer de la bonne cicatrisation.

Appelez immédiatement votre médecin :

1/ Si vous commencez à saigner à l'endroit où le cathéter a été introduit (en cas de saignement, allongez-vous et appuyez sur la zone du saignement ou faites appuyer par une personne de votre entourage).

2/ Si vous avez une boule qui persiste au niveau du point de ponction dans les semaines qui suivent l'examen.

3/ Si vous avez de la fièvre ou des frissons

Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que vous êtes amené à passer. Nous espérons y avoir répondu. N'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire